

La
lettre

technopolitaine

N°44 JUILLET 2009



EDITO

Innovons ensemble



Tout le monde est d'accord : la croissance économique passe par la convergence des trois éléments du triangle de la connaissance que sont la formation, la recherche et l'innovation.

En cette période de crise, l'innovation est plus que jamais au centre des préoccupations. Pour les entreprises, elle est un moyen efficace pour imposer leur différence à l'appui de produits et de services à forte valeur ajoutée. Les stratégies à 5 ou 10 ans sont révolues. Il faut en permanence anticiper, repositionner la stratégie de développement et être dans une dynamique d'innovation permanente.

Mais innover est compliqué et risqué. Le processus d'innovation met inévitablement en cause des démarches éprouvées et nécessite de l'investissement tant humain que financier dans de l'incertain. L'échec doit être intégré comme une composante normale. Puisque l'innovation fait si peur, partageons-là pour lui donner plus de chances !

L'innovation à flux unilatéral et caché n'a aucune chance de réussite, et c'est souvent par la confrontation et le débat qu'arrivent les meilleures propositions. La clé est de pouvoir rendre visible un processus innovant (ou une idée) au moment opportun pour en extraire le meilleur bénéfice sur le long terme.

C'est dans cet état d'esprit qu'Orléans Val de Loire Technopole souhaite avancer. Les bonnes paroles ne sont pas des faits ! Cette lettre a pour objectif de dresser un panorama d'actions en cours et à venir. Certaines sont déjà partagées, d'autres le mériteraient plus. Les toutes nouvelles, comme l'Innovation Par les Services sont une pépite pour notre territoire, réunissons nos forces pour la réussir.

Frédéric Ros,
Directeur d'Orléans Val de Loire Technopole.

CREA'CAMPUS

Des étudiants entrepreneurs mis à l'honneur

Une forte effervescence a gagné l'Université de Tours le 4 juin après-midi : nous allons enfin découvrir les lauréats CREA'CAMPUS 2008-2009.



Cette année, Orléans Val de Loire Technopole et les Universités d'Orléans et de Tours ont mutualisés leurs efforts afin d'organiser une manifestation commune de remise des prix. De plus, dans le cadre de « La semaine régionale de l'esprit d'entreprendre », la région Centre a décidé de remettre un prix régional au meilleur des six projets sélectionnés. En introduction à cet événement, une table ronde intitulée « Création et développement durable » a mobilisé plusieurs intervenants dont Julien Borderieux, Vice-Président délégué au développement durable de l'Université d'Orléans et Lucile Bernadac, créatrice de l'entreprise Papili installée à Tours et spécialisée dans la conception et la fabrication de doudous en coton équitable. L'équipe de DRIV'ECO, 1^{er} prix Business Plan (3 000 €) à Orléans a également remporté le prix régional CREA'CAMPUS (4 000 €). Ce projet, porté par quatre étudiants venant de trois composantes de l'Université (Polytech', IAE et Sciences), concerne une activité de formation et de conseil à la conduite économique.

Agnès Thibal, Vice-Présidente du Conseil régional du Centre, Déléguée à l'environnement, au développement durable et à la Loire, a remis un chèque de 4 000 € au projet DRIV'ECO, porté par des étudiants orléanais.

L'approche multi-facettes, conforme au développement durable : écologique, économique et sociale a été très appréciée. Cette réussite repose sur une bonne idée, une équipe pluri-disciplinaire, où tous étaient fortement impliqués et un accompagnement par des professionnels que les étudiants ont su mettre à profit. L'édition CREA'CAMPUS 2009-2010 sera ouverte à partir du mois de septembre 2009. Des informations sont disponibles dès maintenant auprès d'Anne Villieu (cf. contact ci-dessous). • A.V.

Créa'Campus fête ses dix ans !

Né d'une discussion, en 1999, entre les présidents de l'Université d'Orléans et d'OVL, il est un moyen, ludique mais concret, de mieux intégrer les étudiants dans l'entreprise. Le concours a d'abord été proposé aux étudiants de l'Université d'Orléans, dès sa création en 1999. En 2007, il a essaimé à Tours, ce qui a permis de révéler encore plus de nouveaux talents.

CONTACT

anne.villieu@techn-orleans.fr.
Tél. : 02.38.69.80.56
veronique.igne@techn-orleans.fr.

LE SALON VIRTUEL

Au cœur d'une action collective : le salon virtuel

Le salon virtuel a été conçu par les membres du Réseau Création Orléans Loire (RCOL) en 2008 pour faire vivre le Salon de la Création toute l'année sur le web. Orléans Val de Loire Technopole, membre du RCOL, est copilote de ce projet depuis son origine.

Le salon virtuel www.salonvirtuel45.com constitue aujourd'hui une vitrine permanente du salon physique qui lui se déroule chaque année au Centre de Conférences d'Orléans (prochaine édition : le 17 novembre 2009).

Ce site internet permet aux exposants d'être présents toute l'année sur le web et aux internautes d'avoir des informations fiables, à tout instant, sur la création ou la reprise d'entreprise, de visionner des conférences ou des témoignages de créateurs.

Le salon virtuel s'articule sur le modèle du salon réel qui a lieu chaque année, depuis cinq ans, au Centre de Conférences :

- un espace « Exposants » regroupant 44 acteurs locaux de la création d'entreprises répartis en six pôles (accompagnement, experts, financier, social-fiscal-emploi, assurance-prévoyance, associations),
- un espace « Conférences » sur lequel sont téléchargeables 16 conférences et ateliers thématiques,
- un espace « Village des créateurs », où figurent 18 témoignages de créateurs d'entreprises sous forme de vidéos.



85 personnes par jour visitent ce site et y restent en moyenne 6 mn.

Rejoignez-les sur : www.salonvirtuel45.com

La technopole accompagne vos projets innovants

Les projets techniques, innovants ou de services à l'industrie sont au cœur de notre expertise. Nous proposons aux créateurs un accompagnement personnalisé, qui s'étendra de l'estimation en amont de son projet (sur les plans technique, marché, potentiel innovant...) à la recherche de financement.

La vie d'une entreprise, c'est aussi son évolution !

Dans ce cadre, nous étudions la solution la plus adaptée avec la mise en place d'un plan de développement. Présentation de l'offre ou du produit innovant, état de l'art, étude du marché et de la concurrence, définition des objectifs et de la stratégie de développement, mise en place de l'équipe, traitement des aspects juridiques et financiers, sont parmi les thèmes traités avec le chef d'entreprise. Quelque soit le parcours, la technopole met à disposition son expertise en matière :

- de propriété intellectuelle et transfert de technologie ;
- de valorisation et liens avec la recherche, réalisation de prototype ;
- de mobilisation des aides à l'innovation.

Il est aussi possible de faire appel à des prestataires extérieurs spécialisés.

Une création : l'entreprise Footways

La technopole d'Orléans, en partenariat avec l'ARITT, accompagne depuis un an Igor Dubus dans la création de l'entreprise Footways dont les statuts ont été déposés courant mai. Cette entreprise propose des outils performants d'évaluation du risque qui permettent d'établir si l'utilisation de pesticides par les agriculteurs est susceptible de contribuer à la contamination des ressources en eau (rivières et nappes). • V.I.

« L'accompagnement du projet par Orléans Val de Loire Technopole a permis d'anticiper les phases clés de la création de Footways, d'optimiser la préparation de dossier de financements, de valoriser un prototype dédié à la modélisation du transfert environnemental des pesticides et de faciliter la mise en réseau avec les partenaires locaux. Cet accompagnement proactif m'a mis dans les meilleures dispositions pour procéder à la création de la société. »

L'Université d'Orléans

Ancrée dans le territoire, ouverte à l'international
Rooted in the region, open to the international world

LES PETITS DÉJEUNERS

Se faire connaître, se découvrir

Un des « bénéfices collatéraux » des partenariats de l'université d'Orléans avec des structures interface telles que Orléans Val de Loire Technopole est essentiellement d'améliorer la compréhension et la connaissance réciproques. Si certains acteurs de l'université ont une relation privilégiée avec les entreprises pour mener une action précise : insertion, taxe d'apprentissage, transfert de technologie, formation continue..., ils n'ont probablement pas une vue experte de la multiplicité des coopérations possibles. De même, certains acteurs de l'entreprise collaborent dans le rayon de leur mission avec un ou parfois plusieurs laboratoire(s), par l'intermédiaire de stagiaires, par la formation continue..., ils n'en connaissent pas forcément toutes les ressources.

Les petits déjeuners qu'organise Val de Loire Technopole sont l'occasion pour les participants d'horizon parfois éloignés de l'université, d'élargir leurs champs d'investigation. Le dernier en date a permis ainsi de présenter et d'échanger sur un des axes politiques majeur de l'université d'Orléans : la préparation de ses étudiants à l'expérience et à l'insertion en entreprise. Préoccupation partagée s'il en est dans le contexte économique.

DATING

L'Université d'Orléans aide à l'insertion professionnelle de ses étudiants

L'université d'Orléans, l'UDEL et Orléans Val-de-Loire Technopole ont mis en place, depuis plusieurs années, un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants : le dating emploi. L'occasion pour ces derniers de s'exercer aux entretiens de recrutement.

Le dating emploi est l'occasion pour les étudiants et les entreprises de se rencontrer pendant une demi-journée, et d'échanger leurs compétences dans des domaines comme l'environnement, l'informatique, la finance, etc. Les étudiants s'entraînent aux entretiens de recrutement, et les professionnels font part de leurs conseils.

Une véritable mise en situation

L'organisation du dating emploi se divise en deux parties. Tout d'abord les étudiants passent deux entretiens avec deux recruteurs différents (15 mn d'entretien, et 15 mn de débriefing), afin d'évaluer leurs compétences, leur qualité, mais également leur présentation lors de l'entretien...



Dans une seconde partie les étudiants et les professionnels se retrouvent pour échanger, conseiller, ou prendre contact, dans un contexte plus détendu.

Des débouchés professionnels

L'objectif de ce dispositif est de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants en les entraînant à passer des entretiens, et en établissant des contacts avec les entreprises pour des offres de stages ou des postes à pourvoir, en créant leur réseau. •

CONTACT

aline.lejeune@univ-orleans.fr

AMBITION

La Technopole, cheville ouvrière du Cluster DREAM

Grâce à l'implication de 45 structures (centres de Recherche, laboratoires publics, PME, Universités, écoles d'ingénieurs, industriels, associations...), la démarche affiche des résultats probants.

Trois projets sont maintenant lancés, 1 autre est en cours d'instruction et 4 nouveaux en émergence. Portés par des objectifs différents, ils ont en commun la volonté des hommes qui œuvrent à leur réussite :

- **CETRAHE**
Cellule R&D dévolue au traçage hydrogéologique fluorescent, démarrée en avril.
- **eXtenGIS**
Supercalculateur dédié aux SIG. Projet démarré en 2009.
- **TSAR N°1**
Plantation du 1^{er} pilote expérimental en mai sur le site Ecologistique (Courtenay - 3 hectares), phytoremédiation d'effluents industriels par la production de biomasse.

D'ici deux ans, ces projets permettront le recrutement d'au moins 10 personnes, et généreront de nouvelles perspectives :

- offres de services aux PME, collectivités locales et territoriales, industriels...
- développement de méthodes spécifiques de phytoremédiation,
- créations directes et indirectes d'une trentaine d'emplois,
- deux nouvelles filières de formation continue (traçage niveaux 1 et 2).

Principasol : comment protéger, innover et valoriser notre territoire à travers ses zones humides



Voici un projet en phase de démarrage. Son concept : exploiter dans le milieu naturel ou sur des sites à réhabiliter des végétaux qui permettront de découvrir de nouvelles molécules. Cette approche est conduite dans un souci de rentabilité économique et de protection des masses d'eau associées. • D.G.
Partenaires : LVMH Recherche, Aromatechnologies, Magnin Conseil, ISTO/CNRS, LNE, SNE et le CEDETE (Université d'Orléans).

CONTACT

> denis.groeninck@tech-orleans.fr

2 questions au président de DREAM

Daniel Pierre (Directeur de la société Géo-hyd)

Votre bilan de l'année écoulée depuis les débuts du cluster ?

Je me réjouis sincèrement du bilan technique de l'année écoulée et je soulignerais particulièrement la démarche collective : une vraie envie d'œuvrer ensemble autour d'un objectif commun.

La réunion des acteurs économiques, politiques et scientifiques, autour du thème de la ressource en eau et des ressources renouvelables, apparaît maintenant comme étant une évidence.

Quelles ont été les difficultés rencontrées au démarrage du cluster ? Quelles sont les perspectives d'avenir ?

Au-delà des difficultés, j'ai constaté que les solutions viennent souvent de la diversité, de la capacité d'adaptation et d'organisation des acteurs.

Pour poursuivre notre développement, nous devons faire valoir notre territoire et son savoir faire. Pour moi, cela passe par un affichage clair de nos ambitions, le fait que nous soyons visibles nationalement et internationalement, et ce, à très court terme. De nombreuses autres synergies et projets communs entre acteurs locaux sont, à cette fin, indispensables. • D.G.



LE PÔLE DE L'INNOVATION PAR LES SERVICES

Un nouveau pôle d'excellence qui vous concerne

ENTREPRISES

L'innovation par les services s'applique à toutes les entreprises, qu'elles soient industrielles, agricoles ou tertiaires.

Il s'agit de développer des outils de mutation vers des métiers nouveaux et de la création de valeur complémentaire, en faisant émerger des activités de services innovantes additionnelles à vos activités actuelles.

40 entreprises travaillent déjà à des projets business. Alors que l'initiative en est à son démarrage, 15 projets sont en émergence, que ce soit avec des PME ou des grands groupes et même des entreprises en création.

LABORATOIRES

La science des services touche toutes les disciplines de recherche, dans une démarche pluridisciplinaire. Que vous soyez chercheur en systèmes, en marketing, en sociologie, en anthropologie, en management, en droit, en mécanique... vous pouvez tous apporter un élément de réponse aux questions telles que : comment un service est-il conçu ? délivré ? produit ? évalué ? etc.

➔ Venez collaborer avec la Cellule R&D pluridisciplinaire, créée en juin à l'université d'Orléans.

VOS INTERLOCUTEURS

Une équipe est dédiée à l'interface des acteurs économiques, publiques et recherche. Elle aidera à faire émerger des projets concrets dans une logique de création d'emplois, d'innovation et d'excellence, avec quatre axes principaux :

- 1 • le développement d'offres de services innovantes,
- 2 • les stratégies de fonctionnement dans les écosystèmes de services,
- 3 • le développement de compétences pluridisciplinaires adaptées à l'excellence dans les services à fort capital de connaissance,
- 4 • le développement durable par les services.

Le pôle est une démarche fédératrice, avec la Technopole d'Orléans comme couveuse de projet structurant, soutenue dès l'origine par l'Agglomération d'Orléans Val de Loire et rejoint par des partenaires prestigieux tels la Région qui fait de cette démarche un de ses deux principaux axes de la Stratégie Régionale d'innovation. L'Etat, l'Europe et bientôt d'autres partenaires contribuent activement, eux aussi, que ce soit en terme de financement, mais au-delà, sur des projets concrets. • P.P.

CONTACT

> paul.pietyra@tech-orleans.fr

Projet de chaufferie mutualisée sur le pôle 45



Le bois énergie est un atout de notre indépendance énergétique. En lien avec GEP 45 et l'entreprise Burban Palettes, une étude d'opportunité pour un projet de chaufferie Bois mutualisée

a été réalisée par les associations Arbocentre et Orléans Technopole. Cette étude valide l'intérêt technico-financier de mutualisation des besoins énergétiques de consommateurs potentiels sur

le Pôle 45 à partir de la matière première de l'entreprise Burban Palettes. Toutes les conditions (consommateurs, matière première, intérêts environnementaux et financiers, volonté locale) sont donc aujourd'hui réunies pour faciliter ce type de réalisation qui serait une référence nationale. Un comité de pilotage territorial a été constitué et une consultation objective d'opérateurs de réseaux de cha-

leur a été initiée pour que le projet puisse entrer dans une phase plus opérationnelle. Si la nouveauté du projet et la crise économique forcent la prudence, cette nouvelle étape vise à élargir le potentiel du réseau de chaleur, formaliser un projet de réalisation à partir d'études technico-financières plus complètes et donner des garanties aux consommateurs potentiels. • F.R.

Projet de géothermie profonde sur Limère

La zone de Limère se trouve dans la zone favorable de la nappe géothermale du Dogger. Elle présente de part la proximité d'acteurs tous les ingrédients pour une réalisation de référence sur notre territoire. Une étude de pré-faisabilité couplée avec le travail d'adhésion et de manifestation d'intérêts communs d'un noyau dur de potentiels consommateurs (Hôpital, Hitachi, Les Balnéades, l'INRA et Maquet) et des collectivités territoriales permettent à Orléans Val de Loire Technopole de supporter une étude de faisabilité dont les prestataires principaux sont les sociétés CFG services et CFERM respectivement spécialistes des sciences du sous-sol et des réseaux de chaleur. Cette étude est cofinancée par ADEME-REGION, les potentiels consommateurs, la mairie d'Orléans à travers son délégataire et OVLT. L'ensemble des structures partenaires et plus particulièrement l'agglomération d'Orléans et le conseil général du Loiret contribuent à l'avancement de l'étude aujourd'hui en phase terminale. Cette dernière fournira en plus des éléments technico-économiques disponibles des propositions de montages du projet (aspects juridiques...). L'étude technico-économique fait déjà apparaître des premiers résultats prometteurs: Compte tenu des subventions sur le réseau de chaleur et la partie géothermale et sur la base d'une consommation de 21 GWh, le prix de la chaleur reviendrait à 44€/MWh. L'étude montre aussi que de la ressource géothermique sera encore disponible (estimé à plus de 30 GWh) ce qui met en avant le fait que de la chaleur « gratuite » sera disponible dans ce secteur, le coût de la géothermie étant principalement sur la réalisation. • F.R.

Orléans Technopole dans le réseau Challenge+

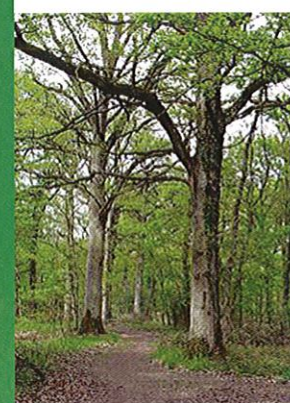
L'institut HEC start-up propose une formation challenge+ pour les porteurs de projets innovants.

Ce programme s'adresse aux projets à fort potentiel de croissance et s'étale sur des périodes de trois ou quatre jours par mois. L'ensemble des membres du Conseil d'Orientation, dont Orléans Technopole, étudient les projets pré-sélectionnés en vue du Grand Jury annuel et suit la promotion tout au long de l'année. Le brassage des créateurs, des partenaires associés et des étudiants HEC est l'occasion de se constituer un nouveau réseau opérationnel et de faire connaître notre territoire. Une visite technologique de notre territoire a été organisée en 2008 en collaboration avec les structures partenaires. Un premier résultat concret : une porteuse de projet innovant a opté sur conseil d'HEC pour notre territoire en 2009, elle est actuellement en incubation Lancéo et accompagné par la Technopole. • F.R.

Collaboration Cresitt/Technopole/Gemalto

Cette collaboration initiée en Octobre 2008 a permis le recrutement au Cresitt d'un jeune ingénieur Polytech financée à 100 % par l'entreprise Gemalto pour une période de trois ans. Accompagné par les deux structures partenaires, le jeune ingénieur se crédibilise au cours du temps avec Gemalto avec des affaires en Europe, aux Etats-Unis et en Chine. Cet aspect du contrat rempli, son savoir faire grandissant et ses compétences en visionnaire sont à disposition des projets des PME du territoire.

Sur le chemin du bois...



Le Grenelle de l'environnement estime que 7 à 12 millions de tonnes d'équivalent pétrole sont mobilisables en plus des 9 millions déjà consommées aujourd'hui, ce qui fait du bois le premier gisement d'énergie renouvelable en France.

La région Centre est la 1^{re} région de production de chêne haut de gamme et la 4^{ème} pour le pin et le peuplier. L'économie de la forêt est donc un facteur important pour notre région et offre d'excellentes possibilités de valeur ajoutée.

La demande d'un lycée régional souhaitant développer une licence professionnelle dans le domaine a guidé notre réflexion : les formations proposées aujourd'hui permettent-elles

« Saviez vous que la filière bois emploie 231 000 salariés et qu'elle réalise 40 milliards d'euros de chiffre d'affaires ? »*

de répondre favorablement aux nouveaux défis énergétiques, économiques, sociaux et environnementaux auxquels la filière est confrontée ?

Une conclusion : le sujet suscite beaucoup d'intérêt. Gestionnaires sylvicoles, professionnels de la 1^{re} et 2^{ème} transformation, universitaires, membres actifs d'associations... tous sont unanimes : il faut renforcer l'attractivité de la profession. Les métiers du bois sont en pleine mutation. Il existe un réel besoin de compétences très diverses et de nombreuses perspectives sont envisageables autour de cette filière.

Forte de ces constations, Orléans Val de Loire Technopole poursuit son étude accompagnée par un consultant spécialisé et met à contribution un stagiaire du Master DOTE. Ces premiers éléments de réflexion seront partagés avec les structures partenaires. Notre but : travailler avec les professionnels de la filière bois et les acteurs de la formation afin que notre territoire propose une offre en adéquation avec la demande croissante des entreprises et en réponse aux métiers émergents. • C.P.

* Source : sessi-bois

Cadres et Plus, un service gratuit d'aide au recrutement

L'association Cadres et Plus, basée à Orléans, est un organisme à but non lucratif composé de demandeurs d'emploi cadres. Cadres et Plus réalise un site Internet consacré à la mise en relation de managers ou d'experts avec des recruteurs.

Sur www.cadres-et-plus.fr, vous pouvez consulter librement et facilement près de 800 profils de cadres en recherche d'opportunités dans tous les secteurs d'activité et contacter les personnes qui vous intéressent.

Vous pouvez, également, diffuser vos offres d'emploi et vous abonner à la lettre d'information pour recevoir régulièrement la liste des nouveaux profils inscrits.

➔ Tous les services de Cadres et Plus sont entièrement gratuits et accessibles à l'adresse : www.cadres-et-plus.fr

+ d'étudiants en kinésithérapie

Nombreuses ont été les organisations à œuvrer pour l'installation de l'Institut régional de kinésithérapie sur le campus d'Orléans.

Aujourd'hui, le nombre d'inscrits en 1^{ère} année à l'Institut régional de kinésithérapie augmente de 40 à 60 et un petit nombre d'étudiants de STAPS (8) pourra l'intégrer. C'est la 3^{ème} faculté du sport à obtenir ce statut.

ENAG : une nouvelle offre d'enseignement supérieur à Orléans

L'Ecole Nationale d'Application en Géosciences (ENAG) accueillera ses premiers étudiants en Septembre.

L'Ecole Nationale d'Applications des Géosciences ouvrira ses portes à la rentrée 2009 sur le site du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) à Orléans. L'ENAG accueillera à la fois des étudiants au niveau bac+5 désireux d'acquies une spécialisation de haut niveau dans le domaine des ressources minérales et des professionnels dans le cadre de la formation continue. Cette école formera les futurs cadres et ingénieurs qui seront recrutés

par les grandes entreprises du domaine.

La création de l'ENAG est l'aboutissement d'une réflexion lancée au printemps 2008 par Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, concernant la formation et l'emploi dans le domaine des géosciences. Sur notre territoire, elle complètera les formations dispensées par l'OSUC (Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre) et Polytech au sein de l'université d'Orléans.

Deux projets collaboratifs en émergence

Deux nouveaux projets collaboratifs en émergence à la Technopole. Ils seront présentés dans la prochaine lettre.



AGENDA TECHNOLITAIN

> mardi 17 novembre 2009

Salon de la création et de la reprise d'entreprises

Il se tiendra au Centre de conférences d'Orléans, de 9h à 18h. • Inscription à partir du 15 octobre sur le site www.salonvirtuel45.fr

> jeudi 1^{er} octobre 2009

Réunion d'information CREA'CAMPUS

Elle aura lieu à 14h, au Centre d'Innovation, 16, rue Léonard de Vinci, Orléans la Source, Tél : 02.38.69.80.56.

Les lauréats Crea'Campus

Les étudiants ont souvent de bonnes idées, Créa'Campus les a récompensés le 4 juin dernier.

➔ 1^{er} prix Business Plan (3 000 €) : DRIV'ECO, Guillaume Chevalier, Steven Bertin, Florian Boukobza, Pierre-Emile Lhuillier.

➔ 2^{ème} prix Business Plan (1 000 €) : KIT OU DOUBLE, Ophélie Dorchene, Nadine Ayen, Emilie Bahette, Guillaume Caillault et Willaume de Bersaques.

➔ Prix Prototype (1 000 €) : OBJECTIF EPSILON, Mathieu Rayer et David Grosclaude.

Création d'entreprise technopolitaines

> **PROCRED** : SARL créée en 2007 par Laurent Seguy dont le site internet tramimmo.com, en ligne depuis mars 2009, est un site immobilier de particulier à particulier qui s'adresse aux personnes qui ont un bien à vendre ou à louer ou qui recherchent un bien à proximité du tramway. Tramimmo.com a ouvert son site à Orléans et a le projet de s'implanter sur les 24 métropoles françaises qui possèdent un tram.

CONTACT : **Laurent Seguy** • Tél. : 02.38.62.66.20

EMAIL : contact@tramimmo.com



Orléans



Val de Loire
TECHNOPOLE

www.tech-orleans.fr

ORLÉANS VAL DE LOIRE TECHNOPOLE

Centre d'Innovation - 16 rue Léonard de Vinci - 45074 Orléans cedex 2 - France
Tél. 33 (0)2 38 69 80 98 - Fax. 33 (0)2 38 69 80 42

A vos côtés pour innover